



CONDITION MILITAIRE

2

Ouverture du rail à la concurrence : Le ministère des Armées s'emploie à maintenir le « quart de place » des militaires

PAR LAURENT LAGNEAU · 8 MAI 2022



Ewan Lebourdais
PHOTOGRAPHE MARITIME
www.ewan-photo.fr

**PRÉPAREZ VOTRE PROJET
EN MODE MILITAIRE**
5 heures d'ateliers du 31 janvier au 4 février

GÉNÉRAL DESPORTES COLONEL GOYA
AMIRAL LAJOUS NICOLAS DOUMENC

COIN DES REVUES

Dans le domaine militaire, le règne de Louis-Philippe, roi des Français entre 1830 et 1848, fut marqué par au moins deux mesures qui sont encore en vigueur de nos jours : la création de la Légion étrangère et la réduction de 75% dont bénéficient les soldats pour leurs déplacements en train.

Le maintien de ce que l'on appelle le « quart de place » s'est jusqu'à présent justifié par le statut des militaires, ceux-ci étant appelés à servir « en tout temps et en tout lieu ». Cela étant, cette réduction tarifaire, compensée intégralement par le ministère des Armées, a été remise en cause, notamment par la Cour des comptes qui, en 2011, s'inquiétait de la hausse continue de son coût... Hausse qui s'expliquait à l'époque par la réforme de la carte militaire, laquelle fit augmenter significativement le nombre de « célibataires géographiques ».

Quoi qu'il en soit, l'appel de la Cour des comptes à revoir ce dispositif, voire à le supprimer, resta lettre-morte... Et il fut même étendu, sous conditions, aux familles des militaires, dans le cadre du « Plan Familles » lancé par Florence Parly, la ministre des Armées, en 2017.

Pour autant, l'ouverture du rail à la concurrence, tant sur les lignes longues distance [grande vitesse et INTERCITÉS] que sur les Transports Express Régionaux [TER], risque de compliquer le maintien du tarif « quart de place » étant donné que le ministère des Armées n'aura plus qu'un seul interlocuteur [la SNCF actuellement] mais plusieurs... Et c'est d'ailleurs déjà le cas puisque l'opérateur italien Trenitalia assure le trajet Paris-Lyon-Milan depuis décembre 2021. En outre, quatre régions [Provence-Alpes-Côte d'Azur, Hauts-de-France, Grand Est et Pays de la Loire] ont lancé des appels d'offres pour leurs lignes de TER.

Cet aspect avait été évoqué dans le rapport sur le « Plan Familles », publié récemment par la commission de la Défense, à l'Assemblée nationale. Et, via une question écrite, le député Jean-Charles Larssonneur a interpellé le ministère des Armées sur ses intentions, Celui-ci lui a répondu le 3 mai, soit après quatre mois d'attente.

Le dispositif « quart de place » est « essentiel » car il permet de « répondre à l'exigence statutaire de disponibilité en tout temps et en tout lieu du militaire et de faciliter les mobilités qui s'exercent tout au long de sa carrière », a d'abord souligné le ministère des Armées.





Dans un premier temps, a-t-il avancé, la convention qu'il a passée avec la SNCF et qui arrive à échéance le 31 décembre prochain sera prolongée d'une année supplémentaire. Ensuite, le ministère des armées estime qu'il n'y a pas urgence étant donné que la « SNCF demeure de fait l'opérateur ferroviaire quasi-unique, au moins jusqu'en 2025 » et que « les possibilités de déplacement des militaires ne sont donc pas réduites », hormis, cependant, sur les deux créneaux quotidiens accordés à Trenitalia sur la ligne « Paris-Lyon », qui dessert tout de même une région qui compte de nombreuses unités militaires.

Quant à l'ouverture à la concurrence des TER, et pour le moment, seule la ligne Marseille-Nice-Toulon a été confiée à Transdev par la région PACA, l'une des plus « militarisées » de France... Mais comme le souligne le ministère des Armées, le nouvel opérateur n'exploitera cette ligne qu'à partir de 2025. Ce qui laisse donc un peu de temps pour trouver une solution.

Quoi qu'il en soit, le ministère dit « travailler à la gestion » des « conséquences de l'ouverture à la concurrence sur le 'quart de place', afin de garantir la continuité de ce dispositif », en relation avec celui de la Transition écologique, chargé des transports. Il s'agit « d'identifier les solutions les plus adaptées qui seront définies au cours de l'année 2022 ».

Tags: concurrence condition militaire ministère des Armées
plan familles quart de place rail tarif réduit Train transport

ARTICLE PRÉCÉDENT	PROCHAIN ARTICLE
 L'armée de l'Air & de l'Espace va encore revoir son organisation avec le plan Altaïr	Qui mettra sur orbite les deux nano-satellites patrouilleurs français YODA? 

Conformément à l'article 38 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. [\[Voir les règles de confidentialité\]](#)

2 CONTRIBUTIONS

 **Contributions** 2  **Pingbacks** 0



Raymond75 © 8 mai 2022 à 10:32

Pour les obligations de service oui, cela devrait même être gratuit (du temps du service militaire en Allemagne, nous avions des sortes de 'coupons' gratuits pour une distance donnée).

Mais pour les déplacement à titre privé, surtout étendus à la famille, je ne vois pas pourquoi ...

Répondre



Twouan @ 8 mai 2022 à 11:15

Il ferait mieux de reverser toute l'enveloppe en salaire. Un truc simple que le militaire pas desservi par le train touche.

Répondre

LAISSER UN COMMENTAIRE

Commentaire *

Nom *

E-mail *

Site web

Laisser un commentaire

COMMENTAIRES RÉCENTS

Carin dans La marine australienne veut se doter de grands drones sous-marins autonomes XL-AUV

Dominick dans Hausse des départs et difficultés de recrutement : les effectifs du ministère des Armées ont baissé en 2021

Alpha (α) dans Le ministère des Armées commande 21 nacelles optroniques Talios supplémentaires pour 100 millions d'euros

Carin dans La marine australienne veut se doter de grands drones sous-marins autonomes XL-AUV

LEONARD dans L'Allemagne décide finalement de livrer 7 obusiers PzH-2000

📅 mai 2022

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

« [Avr](#)

ARTICLES RÉCENTS

Qui mettra sur orbite les deux nano-satellites patrouilleurs français YODA?

Ouverture du rail à la concurrence : Le ministère des Armées s'emploie à maintenir le « quart de place » des militaires

L'armée de l'Air & de l'Espace va encore revoir son organisation avec le plan Altair

Hausse des départs et difficultés de recrutement : les effectifs du ministère des Armées ont baissé en 2021

Le chef d'état-major des armées insiste sur l'importance des « forces morales »

Les hélicoptères Fennec de l'armée de l'Air pourront b

[Paramètres cookies](#)

aux forces ukrainiennes

● Twouan dans Ouverture du rail à la concurrence : Le ministère des Armées s'emploie à maintenir le « quart de place » des militaires

● Plusdepognon dans L'armée de Terre a reçu ses quatre premiers blindés multi-rôles légers Serval

● Hubert Bonisseur de la Bath dans L'armée de Terre a reçu ses quatre premiers blindés multi-rôles légers Serval

● Tintouin dans L'armée de l'Air & de l'Espace va encore revoir son organisation avec le plan Altaïr

● Eugene123 dans Le chef d'état-major des armées insiste sur l'importance des « forces morales »

vidéos en temps réel

🕒 Et si la France prêtait quatre avions de patrouille maritime Atlantique 2 à l'Espagne?

🕒 La marine australienne veut se doter de grands drones sous-marins autonomes XL-AUV

🕒 L'Allemagne décide finalement de livrer 7 obusiers PzH-2000 aux forces ukrainiennes

🕒 L'armée de Terre a reçu ses quatre premiers blindés multi-rôles légers Serval

[Accueil](#)

[Rubriques](#)

[Magazine](#)

[Biblio](#)

[Forum Militaire](#)

[Publicité](#)

[Crédits](#)



2007-2019 (C) Zone Militaire

Powered by WordPress. Theme by Alx.

